

REPUBLIQUE FRANCAISE



Préfet du Gard

dossier n° PC 030 298 15 A0003

date de dépôt : 22 mai 2015

demandeur : IOTA SOL, représentée par
Monsieur GUYOT Arnaud

pour : un parc photovoltaïque au sol

adresse terrain : lieu-dit Ancienne mine de
Carnoulès, à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
(30140)

D.D.T.M. du GARD
89 rue Wéber
CS 52002
30907 Nîmes Cedex 2
Affaire suivie par :
Christophe BONNEMAYRE
04 66 62 62 54

Unité Territoriale de la Direction Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement
362 rue Georges Besse,
30035 Nîmes Cedex 1

**CONSULTATION
DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée.

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être également repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait à Nîmes, le 28 août 2015

Pour le Préfet du Gard, et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires et de la mer,
Le responsable de l'unité urbanisme

Marc RAMY

